

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022
N° 20220040**

L'an deux mille vingt et deux, le treize décembre, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Madame la Présidente rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoquée le 08 décembre 2022, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 09 décembre 2022.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	02/12/2022
Date de la 2 ^{ème} convocation :	09/12/2022
Membres en exercice :	32
Présents :	12+1 pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet :20220040 Décision
modificative du budget primitif
2022 du SIVU « Comité des âges »**

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », Habiba BENNOUI « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Suppléants présents :

Titulaire absents – excusés : DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal pouvoir donné à RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance :

Madame la Président indique qu'il y a lieu de pro
budget primitif 2022 du S.I.V.U. « Comité des Ages du Pays Trithois » afin de
permettre le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement au budget
annexe C.I.G.

Elle propose la réalisation des écritures suivantes :

Ouverture de crédits - Recettes

Intitulé	Montant
002 - Excédent de fonctionnement	200 000,00€

Ouverture de crédits - Dépenses

Intitulé	Montant
65737 - Autres établissements publics locaux	200 000,00€

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré

DÉCIDE de procéder aux ouvertures de crédits proposés.

CHARGE Madame la Présidente de réaliser les écritures budgétaires de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Signé

Délibération télétransmise
En sous-préfecture de Valenciennes

